



# Avenir rural

aide et services à domicile



A vos côtés depuis près de 20 ans

L'association MSA Services Picardie investit depuis mai 2012 le champ de l'économie sociale et solidaire.

Basée sur des valeurs de solidarité et de responsabilité, elle soutient et accompagne les structures de services à la personne.

Avenir Rural est une structure locale qui a choisi d'adhérer à MSA Services Picardie. Elle accompagne au quotidien des personnes fragilisées par la vie, en leur proposant des services à domicile. Comme toutes les situations sont différentes, Avenir Rural propose des prestations sur-mesure.



## Nos services

- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Assistance dans les actes essentiels de la vie quotidienne (toilette, habillage, déplacements, alimentation)
- Assistance aux personnes handicapées
- Garde malade, à l'exclusion des soins
- Préparation des repas à domicile, y compris le temps passé aux courses
- Téléassistance Présence Verte
- Travaux et bricolage, avec une association d'insertion
- Transport accompagné
- Portage de repas\*
- Garde d'enfants de plus de 3 ans

Agrément qualité délivré par le Préfet n° 2006-2-02-2009

\* service exclusivement disponible dans le canton de La Capelle

# Vos avantages\*



Réduction ou crédit d'impôt sur le revenu, à hauteur de 50 % des sommes versées au titre des services à la personne.

En fonction de votre âge et de votre situation, vous pouvez bénéficier de différentes aides :

- > Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- > Prestation Compensatrice Handicap (PCH)
- > Aide de la caisse d'allocations familiales ou de la MSA
- > Aide de votre caisse de retraite ou de votre mutuelle

\*Pour faire le bon choix, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de nos conseillères.



Avenir Rural accepte le CESU bancaire ou pré-financé.

Un devis gratuit est systématiquement établi.

## Nos modes d'intervention

- **Le mode prestataire :**  
Avenir Rural est l'employeur de l'aide à domicile et vous fournit un service «clés en main».
- **Le mode mandataire :**  
vous êtes l'employeur de l'aide à domicile. Avenir Rural peut effectuer pour vous les formalités administratives liées à cet emploi : recrutement de l'intervenant, édition des fiches de paie, déclarations de salaires...

Avenir Rural est une association loi 1901 (JO du 03/03/1993), créée par la MSA de Picardie en 1993. Elle intervient dans l'Aisne et dans l'Oise.



### Centre Social

**Céline MOISSON**  
63 rue de l'épée  
60460 GUISCARD  
Tél. 06 76 77 25 71  
Permanence :  
mercredi de 14h à 17h

### Centre Social

**Elodie DOUAY**  
32 Rue Frédéric Petit  
60210 GRANDVILLIERS  
Tél. 06 16 64 34 80  
Permanence :  
jeudi de 14h à 17h

### Centre Social

**Elodie DOUAY**  
1 Rue des Bouviers  
60480 FROISSY  
Tél. 03 44 80 69 93  
Permanence :  
mardi de 14h à 17h

### Point Conseil

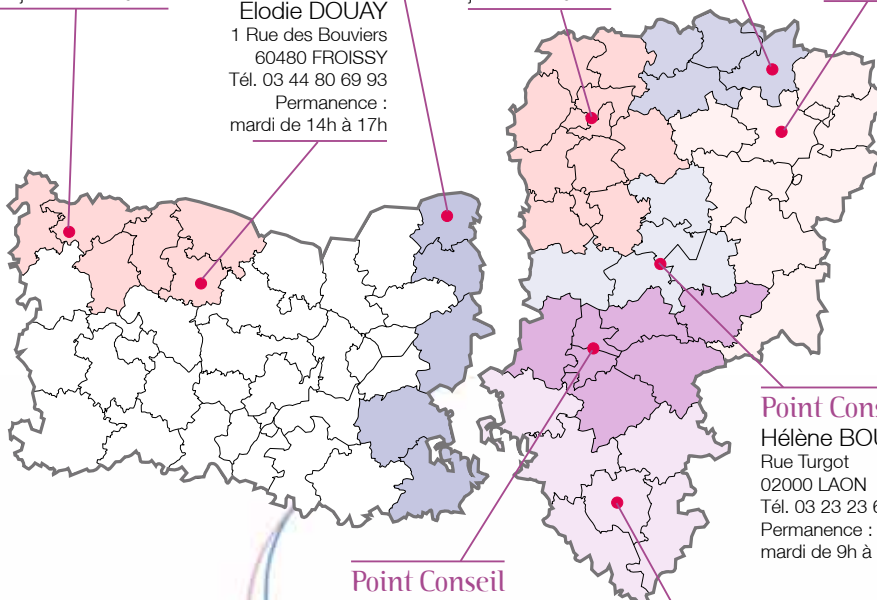
**Perrine LEMOINE**  
43 bis, av. du G<sup>ral</sup> De Gaulle  
02260 LA CAPELLE  
Tél. 03 23 97 26 45  
Permanence : mardi et  
jeudi de 9h à 12h

### Point Conseil

**Céline MOISSON**  
20, place du 8 octobre  
02100 ST-QUENTIN  
Tél. 03 23 62 97 30  
Permanence :  
jeudi de 9h à 12h

### Point Conseil

**Véronique DEBRUMETZ**  
27, rue d'Hirson  
02140 FONTAINE-LES-VERVINS  
Tél. 03 23 98 91 63  
Permanence :  
mardi de 9h à 12h



### Point Conseil

**Hélène BOULANGER**  
Rue Turgot  
02000 LAON  
Tél. 03 23 23 65 02  
Permanence :  
mardi de 9h à 12h

### Point Conseil

**Patricia COLLANGE**  
28 rue Pierre Méchain  
02200 SOISSONS  
Tél. 03 23 76 36 43  
Permanence :  
jeudi 9h à 12h

### Point Conseil

**Nadège PIRON**  
1 Avenue de l'Europe  
02400 CHATEAU-THIERRY  
Tél. 03 23 83 81 72  
Permanence :  
mardi de 9h à 12h  
et jeudi de 14h à 17h